

gea l'équilibre de ces lois et provoqua une modification d'effets. Mais comme ces effets agissent lentement ! A mesure que les éléments de dissolution se forment dans l'univers physique, l'organisme cède graduellement ses pouvoirs de reconstitution. Il n'y a pas de marche plus conforme aux lois de la nature.

Qu'on ne dise pas que, s'il en est ainsi, la logique des choses devra produire une dégénérescence toujours croissante. Tout est limité dans la nature ; chaque cause ne peut produire qu'un certain effet et pas plus. Vous aurez beau activer un feu, rendu à la limite de la chaleur qui lui est propre, il ne dépassera jamais ce degré. C'est en vain que vous accumulerez une matière nau sabbonde ; vous n'augmenterez pas l'intensité du méphitisme. Si un poison a la propriété de tuer en quatre heures, quand même vous en doubleriez la dose, vous ne mourriez pas deux heures plus tôt.

Si, comme il est probable, l'univers est aujourd'hui saturé des émanations délétères qu'il était dans les limites de la nature de produire, la moyenne de la vie en restera là, à moins, naturellement, que vous ajoutions aux causes d'affaiblissement physique des abus et des excès incessants.

Donc, lors de la création, l'oxygène et l'azote étaient en état d'équilibre parfait. L'ozote ne fournissait par la nutrition que l'exacte quantité de matière détruite par le comburant.

Car, si l'oxygène attaque une partie de l'organisme humain, en revanche, l'organisme humain se refait en détruisant à son bénéfice les formes déterminatives, affinitives, végétatives et sensibles qui l'environnent et qui s'appellent aliments, breuvage, air, atmosphère, etc. Si le comburant rencontre des reconstituants équivalents, il n'y aura ni augmentation, ni diminution de volume, de matière ou de masse.

Supposez un foyer où vous mettez constamment autant de combustible qu'il s'en consumera, vous aurez un feu perpétuellement le même. Vous en avez la preuve dans un steamer qui ne cesse, un seul instant, de recevoir l'impulsion de l'hélice, pendant huit jours, quinze jours, un mois si vous le voulez. Ce navire marcherait éternellement si le métal qui constitue le mécanisme ne s'usait pas. Si l'on pouvait remplacer à mesure le fer usé comme on remplace le charbon brûlé, vous auriez un navire immortel.

Le corps d'Adam qui jouissait d'un équilibre parfait entre les forces comburantes et les forces reconstituantes était comme ce steamer idéal.

Maintenant, quand l'équilibre a cessé de se maintenir dans l'entretien de la charpente humaine, la dissolution plus ou moins éloignée du corps est devenue inévitable.

Et comment le péché, acte moral, a-t-il pu influer sur le corps, centre physique et chimique ?

De plusieurs manières : 1o Il y a par exemple, la douleur. Dans la douleur, ce n'est pas la nature qui souffre, c'est l'âme à laquelle une certaine sensation est transmise. Or, Dieu infligea immédiatement la douleur à l'humanité : "Tu enfanteras avec dou-

leur." 2o Le travail manuel est pour les forces vitales et les tissus une cause de déperdition. Or, Dieu imposa à Adam ce qu'il ne devait pas connaître dans son état immortel, le travail : "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front." 3o Les passions, les abus, la gourmandise, les inquiétudes, les maladies minent affreusement l'organisme humain. Or, en commettant le péché, Adam ouvrait la porte de son âme à tous ces désordres dont nous avons la triste expérience.

4. Les changements de saison, les rigueurs du climat provoquent également une nouvelle résistance de la part des muscles et de l'épiderme et un surcroît de chaleur animale, c'est-à-dire une plus forte absorption d'oxygène. Or, Adam fut chassé du beau pays qu'il habitait.

Eh ! bien ! ne pensez-vous pas que ces quatre terribles visiteurs, : la douleur, le travail, les passions, les durs climats n'ont pas dû troubler cette économie interne du corps humain, où tout avait été calculé pour rendre parfaites dans un état de repos absolu et de béatitude complète, les compensations de pertes et de gains physiques ? Adam avait plus de molécules à dépenser que, par sa constitution, il ne devait primitivement en recevoir. C'est l'histoire du steamer dont je parlais il y a un instant. Ce qui serait inexplicable, c'est qu'Adam eût pu rester immortel après le péché. Car, alors, en vérité, il aurait fallu que Dieu changeât la nature de l'atmosphère et la composition des aliments pour leur donner plus d'éléments reconstituants.

Ce n'est donc pas par un miracle perpétuel, c'est-à-dire par un effort constant contre les lois de la nature, que Dieu pouvait tenir Adam dans l'immortalité corporelle.

D'abord, quel était-il ce fruit défendu ? N'était-il pas lui-même le poison qui devait enlever à l'organisme humain son pouvoir de reconstitution ? Est-ce que, tous les jours, il n'arrive pas à quelques malheureux de s'infuser dans les veines un venin qui ne les abandonne plus et qui change complètement leur état de santé et leur constitution ? N'est-ce pas ce jus du fruit défendu qui a laissé dans les artères et les muscles d'Adam un principe corrosif qui a, peu à peu, détruit l'élasticité de la chair et qui a lentement engorgé les veines, les cellules et les tissus ?

C'est un fait qui se répète assez fréquemment. Voici un homme bâti pour vivre cent ans. A force de bonne chaire et de libations outrées, il s'inflige à lui-même une légèreté graisseuse qui l'emporte au début de sa carrière. Est-ce qu'il a fallu un miracle pour déjouer les lois de la nature qui lui avaient assigné un siècle de vie ?

Est-ce que l'extrême longévité d'Adam, de Mathusalem, etc., n'explique pas clairement le lent travail d'un poison subtil qui s'incorpore à la substance d'Adam ; de même qu'après le déluge, le terme de la vie se raccourcit rapidement dans l'abondance de l'ozone ?

Voilà des considérations d'un ordre purement matériel, pour rencontrer mon correspondant uniquement sur son terrain, je ne saurais omettre, cependant,

d'exposer en même temps les motifs d'un ordre plus élevé, tels que les Saints Pères les ont établis, pour rendre la doctrine de l'Eglise aussi claire qu'acceptable.

Il ne faut pas oublier qu'on ne doit pas attacher une exposition particulière aux Saintes Ecritures, et surtout à leur portée cosmogonique. L'Eglise a bien attribué un sens général à la Genèse ; mais, de peur de se tromper et de fermer, par là, le chemin de la foi aux incroyants, elle n'a rien défini, rien précisé, rien déterminé. La preuve qu'elle a agi avec sagesse, c'est que certaines parties du récit de Moïse, qui n'étaient pas comprises il y a cinq cents ans, sont, aujourd'hui, grâce aux découvertes de la science moderne, claires comme le jour.

St Thomas, qui a beaucoup de difficulté à établir, par exemple, la nature de la lumière et des ténèbres, a à peine entrevu l'existence de cette énergie de l'éther ou dans l'éther que les savants du jour démontrent maintenant d'une manière si claire.

Donc, celui qui établit son incroyance sur un passage obscur ou incompris de la Bible, ne se constitue incroyant que parce qu'il a envie de l'être. Ce n'est pas la Bible qui le pousse à le devenir.

On a beau ne pas attacher d'autorité à l'affirmation des Pères dont on nie la doctrine, il faut toujours tenir compte de leur raisonnement et de l'extrême logique avec laquelle ils procèdent. C'est pourquoi on ne peut passer légèrement sur les considérations d'ordre moral que présente cette question.

Comme je l'ai dit en commençant, l'homme, à l'état d'innocence, était, avant tout, un être moral, et l'âme pure devait dominer sur le corps matériel. Ce n'est pas, du reste, par nature, qu'Adam était immortel ; mais par la permission de Dieu, qui constituait à son corps "une condition supérieure à celle de la matière corporelle."

Les animaux qui n'ont jamais eu cet avantage, étaient dès lors, comme aujourd'hui, destinés à la mort.

St Augustin n'a pas trouvé une mauvaise explication de cet état de choses lorsqu'il dit : "Dieu a fait l'âme d'une nature si puissante, que, de sa bêtise, rejaillit sur le corps une pleine intégrité, une sorte de vigueur immortelle." Et je ne vois pas qu'il y ait lieu de rire de St Thomas lorsque celui-ci ajoute : "Ce n'est pas qu'il y eut en lui un principe d'immortalité ; c'était parce que l'âme possédait une vertu surnaturelle et divine par laquelle elle avait le pouvoir de mettre le corps à l'abri de la corruption, tant qu'elle demeurerait elle-même soumise à Dieu.... Quoique l'homme ait recouvré la grâce quant à la rémission du péché et au droit de mériter la gloire, il ne l'a pas recouvré quant à l'immortalité perdue."

Mon correspondant n'a employé qu'une partie de l'argument développé par les incroyants qui ont dit comme lui :

"Si l'homme, dans l'état d'innocence, était immortel, il avait cette propriété par nature ou par grâce. Or, ce n'était pas par nature, car la nature demeurant toujours spécifiquement la même, l'homme serait immortel."

J'y ai répondu. Mais ils ont ajouté : "L'homme n'était pas immortel par